



**Procès-verbal de la 86e assemblée des délégués de Lapins de race Suisse
Dimanche, 06 septembre 2020, 09.00 heures, Campus Sursee,
Leidenbergstrasse 17, 6210 Sursee**

Présidence : Peter Iseli, président Lapins de Race Suisse

Comité : Peter Iseli, Markus Durrer, Monika Wenger, Stefan Röthlisberger

Procès-verbal : Monika Wenger

En chinois le mot « crise » est composé de deux symboles – le premier signifie « danger » et le deuxième « opportunité ».

(Citation John Fitzgerald Kennedy)

En mi-mars le Coronavirus nous a placé dans un monde à part et la vie publique s'est arrêté pendant plusieurs mois. Chez beaucoup d'éleveurs les lapins sont devenu le point principal dans la structure des jours. Utiliser la crise en tant qu'opportunité : Transmettre notre hobby et notre passion à nos amis.

Le président est aujourd'hui très heureux de pouvoir accueillir les éleveurs. Il remercie Urs Weiss, Sandra Lanz et leur équipe pour l'organisation de l'assemblée des délégués. Il remercie aussi M.Gruaz et J.Ch.Witschi pour la traduction simultanée de l'assemblée d'aujourd'hui.

Le président ouvre officiellement l'AD 2020.

1. Salutations et présences

P. Iseli souhaite la bienvenue aux délégués de l'AD 2020. Un bienvenu spécial pour les membres d'honneur et aux invités : Gion Gross, président d'Europe et président d'honneur de Petits animaux Suisse ; Esther Huwiler, secrétaire générale de l'EE ; Samuel Zürcher, caissier Petits animaux Suisse ; Emil Stöckli et Jean-Louis Borter, rédacteurs Tierwelt et Kleintierzüchter ; Michel Gruaz, rédacteur L'éleveur de petits animaux.

Excuses

La liste des excuses est disponible dans le PV sur le site internet de Lapins de race Suisse.

Hommages aux disparus

En pensant à tous les défunts de l'année 2018 P.Iseli mentionne les membres d'honneur: Ulrich Pfister et Anton Meier. Il invite tout le monde à se lever et rendre hommage aux défunts.

La vie change grâce à ceux qui se trouvent à nos côtés, mais aussi grâce à ceux qui manquent à nos côtés.

Ordre du jour

Selon les statuts l'ordre du jour a été publié sur internet et dans Tierwelt et envoyé à tous les présidents de sections, fédérations et clubs. L'AD 2020 se déroule sans changements de l'ordre du jour.

2. Election des scrutateurs

M. Durrer et S. Röthlisberger s'occupent du bureau de l'assemblée d'aujourd'hui.

Décision: Le bureau et les scrutateurs proposés Urs Wüthrich, Patricia Kelch, Toni Müller et Xaver Eigensatz sont élus à l'unanimité.

Présences: 121 délégués avec 256 cartes de vote, 5 invités et 4 membres du comité sont présent. En total 130 personnes. La majorité absolue est de 129 voix et les 2/3 reviennent à 171 voix.

Un délégué peut voter avec au maximum 3 cartes de vote.

3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 15 juin 2019 à Belp

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 15 juin 2019 à Belp a été publié dans le «Der Kleintierzüchter» Nr. 28 du 11 juillet 2019 et la version traduite dans «L'éleveur de petits animaux» Nr. 30 du 25 juillet 2019.

Selon les statuts (article 4.1.5 lit. B) le PV est approuvé s'il n'y a pas d'opposition écrite chez le président dans un délai de 30 jours. Il n'y a pas eu d'opposition.

Le comité a approuvé le procès-verbal lors de sa séance du 17 août 2019.

Décision: Le procès-verbal est approuvé et on remercie M. Wenger pour la rédaction.

4. Affaires annuelles

a. Approbation du rapport annuel du président

Le rapport annuel du président a été publié dans le «Kleintierzüchter» et sur internet. Le vice-président M. Durrer propose d'approuver le rapport annuel. Il remercie P. Iseli pour la rédaction du rapport annuel et pour son grand engagement pour notre hobby.

Décision: Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité et le président est applaudi.

b. Présentation du décompte annuel 2019

Le chef de finances M. Durrer explique le décompte annuel. Tous les délégués l'ont reçu sur les pages 5 à 7 de la brochure.

c. Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision

Le rapport de l'organe de révision se trouve à la page 10 de la brochure. La révision a été faite par Fecker Treuhand & Revision GmbH le 14 mars 2020. Les délégués prennent connaissance du rapport de révision.

d. Approbation du décompte annuel 2019

Le chef de finances M. Durrer veut maintenant voter sur le décompte annuel.

Décision: Le décompte annuel 2019 est approuvé par les délégués sans voix contre.

e. Définition de la cotisation annuelle 2021

Le comité propose de maintenir la cotisation annuelle actuelle de 2.00 CHF.

Décision: La cotisation annuelle de 2.00 CHF est acceptée par les délégués sans voix contre.

f. Crédit supplémentaires au budget 2020

Le crédit supplémentaire au budget 2020 a été établi par M. Durrer et est expliqué aux délégués.

Décision: Le crédit supplémentaire au budget 2020 est approuvé.

g. Acceptation du budget 2021

Le budget 2021 a été établi par M. Durrer.

Décision: Le budget 2021 est accepté.

h. Election de l'organe de révision

L'organe de révision Fecker Treuhand & Revision GmbH a fait ses preuves. Le comité propose de le réélire.

Décision : L'organe de révision Fecker Treuhand & Revision GmbH est réélu à l'unanimité.

5. Propositions

Aucune proposition n'a été déposée jusqu'au 31 décembre 2019. P. Iseli répète que les demandes et propositions doivent être déposés jusqu'au 31 décembre 2020.

6. Affaires de l'AD de Petits animaux Suisse

P. Iseli explique qu'il n'y a pas eu de propositions chez Petits animaux Suisse non plus. On s'attend à entendre des communications des membres de comité et des informations concernant Tierwelt AG.

7. Honorariat

Le président annonce le plus beau point de l'ordre du jour de l'assemblée des délégués. La remise du titre de membre d'honneur pour un engagement particulier en faveur de l'élevage de lapins de race est grand remerciement particulier. Le premier membre est présenté par S. Röthlisberger. Malheureusement Robert Niffeler n'est pas

présent. Le deuxième membre est présenté par Lukas Jecker. Il s'agit de Samuel Zürcher.

Décision: Robert Niffeler et Samuel Zürcher reçoivent le titre de membre d'honneur à l'unanimité et accompagné d'un grand applaudissement.

Samuel Zürcher remercie cordialement l'assemblée pour le grand honneur. M.Durrer transmettra la bonne nouvelle à Robert Niffeler.

8. 25e exposition Suisse de lapins mâles 2021

Le président du comité d'organisation Wenger informe les présents, qu'il ne reste plus que 152 jours jusqu'à l'ouverture officielle le 05 décembre 2021.

Pour le SSK c'est un grand honneur d'effectuer la 25e exposition Suisse de lapins mâles. Les préparations sont en plein essor.

H.U. Wenger pourrait attendre cet événement avec impatience s'il n'y avait pas le Coronavirus. Personne ne peut savoir comment la situation sera en février ou dans une année. La planification certaine est du passé. Finalement ce sont l'OFS et le canton qui décideront. LA santé de tous les participants est la priorité. Il présente le Meszentrum de Thun-Expo.

Les dates pour l'exposition de lapins mâles: Délai d'inscription le 30 novembre 2020, livraison des bêtes le 03 février 2021, jugement le 04 février 2021 et fin de l'exposition dimanche à 15.00 heures. Le montage a lieu lundi 01 février 2021 et l'ouverture officielle a lieu le 05 février 2021 à 11.00 heures. La soirée des éleveurs est prévue le 06 février 2021 à 19.00 heures.

Jusqu'à aujourd'hui 11 stands de club se sont annoncés (2.5 x 2.5 m). On peut encore s'inscrire jusqu'au 15 septembre.

Le SSK ne peut pas s'occuper de ce grand événement tout seul, les aides bénévoles sont les bienvenus. La liste pour les aides est publiée sur le site web www.rammlerschauthun2021.ch et peut être commandé chez M.Wenger.

A la prochaine séance du comité d'organisation le 17 septembre 2020 la décision fondamentale sera prise.

Il y a toujours la possibilité de parrainer les champions de variété de couleur. On cherche aussi toujours des donateurs pour la tombola.

Hans-Ulrich Wenger remercie d'avance tous les sponsors, les exposants et les bénévoles.

M. Wenger informe sur les fiches d'inscription. Tous les fédérations et clubs reçoivent l'inscription en papier comme toujours. L'inscription pour le jugement EE passe par une fiche d'inscription à part (publiée sur le site web de Lapins de race Suisse).

L'inscription en ligne est prête. Le numéro de membre est absolument nécessaire pour l'inscription chez www.klexpo.ch. Un membre peut aussi inscrire pour d'autres membres. Le date d'inscription du 30.11.2020 doit absolument être respecté. Les inscriptions sont faites et payées par fédérations.

Les cours pour le programme d'exposition chez Petits animaux Suisse commencent le 12 septembre 2020. Plus de dates peuvent être trouvées sur le site de Petits animaux Suisse sous Weiterbildung.

Le classement en ligne peut être envoyé par mail automatiquement à tous les exposants après le jugement. Le classement être choisi pour toutes les expositions si l'organisateur et l'exposant le désirent.

Pour l'exposition Suisse de lapins mâles un catalogue imprimé est obligatoire.

P.Iseli complète en disant que le programme d'exposition est développé en permanence. Personne n'est obligé d'inscrire en ligne

9. Communications

S. Röthlisberger informe :

Association suisse des experts – Kurt Schwab a été rajouté à la liste des experts passifs, il arrête son activité en tant qu'expert au printemps prochain. Les nouveaux aide-experts sont Messerli Peter, Urech Martin, Beuchat Flavien, Ferreira Bruno et Bösch Lars. Ils peuvent déjà effectuer des préjugements de manière autonome. Il y a encore 44 experts actifs avec une moyenne d'âge de 58,5 ans.

CT – Les races Rhön, Japonais noir-blanc et Petit gris Suisse ont participé au cours de répétition en automne 2019.

Jugements – la Charge de travail par expert ne devrait pas dépasser 70 animaux. Les 80 animaux par experts doivent être évités. Le début de jugement devrait passer au plus tôt à 8h30 à cause des conditions d'éclairage. On ne peut pas annuler le mandat d'un expert à part si la charge de travail serait à moins de 60 animaux par expert. La hauteur des tables doit être adaptée, les balances et le bureau doivent être bien préparé à la place de jugement.

Cours de préposés – Un nouveau cours de préposé est prévu pour le printemps 2021 pour l'Argovie/KVV/Berne.

Une demande doit être faite au président P. Iseli pour un cours de préposé. Le cours de préposés ne peut pas avoir lieu pendant les mois d'été à cause des températures chaudes qui causeraient du stress supplémentaire aux animaux.

Experts chef – La demande doit être faite directement à l'association suisse des experts. Il ne devrait pas y avoir plus de 6 à 9 experts par expert chef. La date pour une discussion des bêtes doit être discutée avec l'expert chef en avance.

Jugements EE – 15 préjugements et 17 jugements d'exposition ont eu lieu pendant la saison 2019/20.

Conditions pour la procédure d'admission – Pour une nouvelle race il faut 20 unités d'élevage et 5 ans. Pour une nouvelle variété 7 unités d'élevage et 2 ans. Un groupement ou un club doit déposer la demande chez Lapins de race Suisse avec une preuve d'éleveur et d'élevage. Les conditions pendant la période d'admission : faire connaître lors de jugements et des expositions dans toutes les parties du pays, mettre à disposition des animaux pour le cours de répétition, organiser une réunion annuelle des éleveurs avec un membre de la commission technique.

Si ce n'est pas possible de respecter toutes les conditions la période d'admission peut être prolongée ou l'admission définitive peut ne pas être soutenue par la CT lors de la CPP. L'engagement des éleveurs qui aimeraient ajouter une nouvelle race au Standard 15 doit être grand.

Japonais noir et blanc en période d'admission – 39 animaux de 8 unités d'élevage ont été exposés à l'exposition de Club. Malheureusement il n'y a pas eu de réunion d'éleveurs avec un membre de la CT pendant la première année. Les cinq membres de la commission technique n'ont pas vu un seul animal aux expositions de la saison 2019/20.

Nouvelles demandes 2019 – Ce sont : La race Tête de lion couleur rhön, Bélier nain chinchilla et noir aux jarres blancs.

Les têtes de lion ont des éleveurs actifs dans le club de Renards suisse. En août 2019 il y avait 23 unités d'élevage et à l'exposition du club 63 animaux ont été exposés de 12 éleveurs. Le bélier nain noir aux jarres blancs a annoncé 12 unités d'élevage à la fin du mois d'août 2019. A l'exposition du club de Béliers nain 24 animaux de 5 éleveurs étaient jugés au jugement EE. Les Béliers nains chinchilla ont annoncé 13 unités d'élevage à la fin du mois d'août 2019. 31 animaux de 8 éleveurs étaient jugés selon le Standard EE à l'exposition du club de Béliers nains.

Protection / Santé animale – S. Röthlisberger informe au sujet de la maladie VHD. Le vaccin contre la VHD a très peu d'effets secondaires. Les élevages vaccinés sont épargnés de la maladie. En 2019 23 cas ont été enregistrés par l'OSAV. En 2020 8 cas sont connus jusqu'à présent. Le comité a décidé l'obligation de vaccin pour la saison 2020/21 lors de la séance du 25 février 2020.

L'inscription pour la détention exemplaire se fait par le secrétariat ou en ligne.

Questions : Jugement sur les tables – Pourquoi le vaccin n'est pas obligatoire pour un jugement sur les tables ? Le jugement sur les tables est comme un préjugement mais derrière les portes fermées (partie séparée de la halle). Si les animaux ne sont pas dans des boxes d'exposition, le vaccin n'est pas nécessaire.

P. Iseli informe :

Exposition européenne 2021 à Tulln, Autriche – L'exposition a déjà été annulée. Gion Gross donnera plus d'informations à ce sujet cet après-midi.

Puçage – P. Iseli et quelques autres éleveurs se trouvent dans une phase de test pour le puçage de lapins. Le puçage serait simplement un remplacement des tatouages. Ce

sujet pourra être discutée à la CPP 2021. Les boutons sont officiellement valides pour les lapins.

Programme d'élevage – Il y a souvent des demandes pour un programme d'élevage. Le programme est dans le développement. Il peut être édité et utilisé offline. Le programme d'élevage est commercialisé dans le shop Tierwelt.

10. Divers

Dieter Nufer est de l'avis que l'AD devrait commencer seulement à 10.00 heures. Il s'agit d'éleveurs qui fourragent encore leurs lapins le matin. P.Iseli remarque que c'est la première fois que toute l'assemblée a lieu en un jour. Il sera sûrement discuté si c'est possible de commencer l'AD Lapins de race Suisse seulement à 10.00h.

Toni Müller dit qu'ils ont essayé de ne pas annuler leur exposition mais que ce n'était pas possible.

Ruedi Schneeberger parle des difficultés avec les boutons chez les Béliers français. Un bouton ne peut pas rester dans l'oreille d'un Béliet français parce qu'ils réagissent de manière forte aux objets étrangers. Ils ont donc besoin de plusieurs boutons. Le club suisse de Béliers français serait content si les tests sur le puçage avançaient. Il propose donc que les deux variantes devraient être possibles pour l'identification des animaux : boutons et puces.

Chez Karin Inauen du KGZV Rorschacherberg il y a encore beaucoup de questions ouvertes au sujet du puçage et elle reproche au président que la possibilité de puçage n'aurait pas encore dû être publiée. Le président aurait déjà discuté du puçage lors de la CPP 2020 mais malheureusement la CPP était a dû être annulée.

Hansruedi Röthlisberger reproche que dans le dernier procès-verbal ce qui était écrit n'était pas la vérité. Il a envoyé son mail à tous les membres du comité et à Urs Weiss et non seulement au président. De plus il a indiqué un rapport que le président a recommandé de ne pas publier.

Divers de P. Iseli

La CPP annulée et l'AD déplacée a la suite que certaines informations ont été disponibles plus tard.

Il y a deux semaines que le comité a pris les décisions pour la prochaine saison d'exposition et a essayé d'informer le plus vite possible. Les salaires des experts et les frais des expositions seront remboursés par Lapins de race Suisse. Les masques pour les exposants peuvent être commandés dans le shop à partir du mois de novembre avec le nombre d'exposants.

L'exposition exemplaire à Liebegg nous a montré que la section a fait un bon travail en adaptant la taille des boxes en 2014. La révision du Standard a aidé à mener les races difficiles dans la bonne direction. Les règlements de l'OSAV et des offices vétérinaires cantonales doivent être respectés. Des contrôles fréquents par l'office vétérinaire sont attendus. La santé animale est une priorité.

P. Iseli remercie les experts qui jugent nos lapins et aident à améliorer les objectifs d'élevage. Il remercie aussi tout le comité et la commission technique pour leur engagement.

Le président souhaite un bon dimanche à tout le monde et remercie d'être venu à l'assemblée des délégués d'aujourd'hui. À 10.45h il ferme l'assemblée des délégués 2020.

Lapins de races Suisse :

Peter Iseli, président

Monika Wenger, secrétaire

Aisha Hamann, la traductrice